

Avignon : Kit de reprise pour les commerçants

La Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse (CCI) de Vaucluse, en partenariat avec la Ville d'Avignon qui en assure la production et la distribution, a conçu un kit à destination des commerçants contenant une <u>affiche</u>, un <u>guide des bonnes pratiques</u> et un <u>sticker</u> #JaimeMesClients, j'applique les gestes barrières. Un kit neutre est également disponible sur le <u>site internet de la CCI de Vaucluse</u>.

Des équipements de protection locaux

Le déconfinement met sur le devant de la scène les hygiaphones. D'abord en provenance des magasins de première nécessité (pharmacies, grandes surfaces, bureaux de tabac), ces demandes se sont ensuite étendues à toute l'activité économique. <u>La Miroiterie Avignonnaise</u>, les <u>Enseignes Richier</u> à Monteux ou encore <u>Espace Dupont</u> au Pontet ont su saisir cette opportunité.

Du gel hydroalcooligue made in Vaucluse

Plusieurs entreprises vauclusiennes se sont adaptées à l'actualité et ont produit du gel hydraolcoolique. C'est le cas de l'usine d'explosifs <u>Eurenco</u> de Sorgues, qui avait stoppé son activité après le confinement, ou encore d'Aroma Zone. Cette PME (Petite et moyenne entreprise) de Cabrières d'Avignon, spécialisée dans la vente en ligne d'huiles essentielles et de cosmétiques a mobilisé ses lignes de production pour fabriquer du gel hydroalcoolique...

La poste se mobilise pour distribuer des masques

Une plateforme de commande de masques, conçue à la demande du ministère de l'économie et des finances, est dédiée aux besoins des PmeTpe (Petites, moyennes et très petites entreprises). Plus de 10 millions de masques de protection alternatifs doivent être commercialisés et distribués. Les commandes sont possibles pour toutes les entreprises de moins de 50 salariés ressortissantes des chambres de commerce et des chambres de métiers sur masques-pme.laposte.fr

CCI : Quelle reprise d'activité pour les



entreprises de Vaucluse?



Depuis le début de la crise, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse a mis en place une cellule d'appui afin d'accompagner les entreprises.

A l'heure de la reprise, l'organisme consulaire invite aujourd'hui les entrepreneurs du département à remplir un nouveau questionnaire afin de mieux cibler leurs besoins et l'accompagnement que ce pôle d'appui aux entreprises peut leur proposer.

Ce questionnaire est accessible en quelques clics et ne nécessite que quelques minutes pour le remplir :

Cliquez Ici pour répondre à cette enquête



Près de 1 000 entreprises vauclusiennes déjà aidées



A la mi-avril, la <u>CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse</u> avait déjà aidées 972 entreprises vauclusiennes depuis le début de la crise du Covid-19.

Pour les entreprises locales, cet accompagnement consulaire a principalement porté sur les mesures d'aides, l'activité partielle et la possibilité de poursuivre leur activité. Les équipes de la CCI 84 ont aussi analysé les derniers textes de lois, mis à jour les informations de son site en temps réel, ainsi que proposer de nombreux conseils et assurer un accompagnement personnalisé par téléphone et mail.

« De manière globale, les entrepreneurs manquent de lisibilité sur les mesures auxquelles ils peuvent prétendre, explique la CCI de Vaucluse. Au-delà des questions spécifiques relatives à telle ou telle mesure, ils sont souvent en demande d'une connaissance de l'ensemble des aides auxquelles ils peuvent prétendre au regard de leur statut ou de la nature de leur activité. C'est pourquoi notre cellule (04 90 14 10 32 / celluleappui@vaucluse.cci.fr) propose un accompagnement personnalisé et réactif. A l'aide d'un



conseiller juridique CCI, la cellule analyse les derniers textes de lois au fur et à mesure de leur publication pour en faire une explication concrète. »

Nombreuses mesures d'aide

Rappelons qu'il existe en effet une large palette de mesures évolutives pour venir en aide aux entreprises :le fonds d'État de 1 500 €, le fonds d'aide de la Région Sud, le dispositif de soutien de BPI France pour garantir des lignes de trésorerie bancaire, le dispositif chômage partiel simplifié, le report des charges fiscales et sociales, le dispositif de remises d'impôts directs, le médiateur du crédit pour renégocier les échéances, la récupération de créances clients via la saisine de la médiation des entreprises, le rééchelonnement des crédits bancaires, les aides de l'Urssaf...

92 % des entreprises impactées

Dans le même temps, la Chambre de commerce et d'industrie a piloté une grande enquête à laquelle 1 802 entreprises du Vaucluse avaient ont répondu au 17 avril dernier. Ainsi, 92% des entreprises estiment à ce jour être impactées par les effets de l'épisode de coronavirus. 6,5% des dirigeants pensent qu'ils seront prochainement impactés par les effets de cet épisode. Seul 1,5% pensent qu'ils ne le seront pas.

Pour l'ensemble de ces derniers, les risques sont principalement :

- le ralentissement de l'activité (59% des entreprises),
- la baisse de commandes (52%),
- la baisse de la fréquentation (43%),
- la suspension des déplacements (38%),
- la fermeture de site et l'interdiction de recevoir du public (38%),
- les difficultés de trésorerie (34%),
- la suspension des manifestations (24%).

Selon l'enquête, les prévisions de pertes de chiffre d'affaires se sont accrues pour les entreprises. Ainsi, 86% des entreprises estiment que le coronavirus a un impact sur leur chiffre d'affaires. 12,5% estiment qu'un impact est à prévoir. Et cet impact devrait être très fort pour les entreprises. En effet, 59,5% des entreprises estiment que l'impact sur leur chiffre d'affaires sera supérieur à 20%. 9% qu'il sera compris entre 10 et 20% et 1,5% qu'il sera inférieur à 10% de leur chiffre d'affaires. Et tous les secteurs d'activité sont concernés : hôtellerie-restauration, commerce, services, transports, viticulture. Par ailleurs, les entreprises scrutent les aides financières, les mesures des assureurs, les annulations ou les exonérations de charges sociales et fiscales.



Comment les collectivités territoriales viennent en aide aux entreprises Vauclusiennes ?

























CCI VAUCLUSE







Les représentants de la Région, de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse, des Chambres des métiers et de l'Agriculture, du Département, du Grand Avignon et de la Ville ont examiné les mesures financières prises au plan national et régional pour soutenir les entreprises Vauclusiennes. Extraits de ce qu'ils ont convenu de faire ensemble.

En complément du Fonds Covid-Résistance

En complément de la création du Fonds Covid-Résistance, les quatre collectivités : Région, Département, Agglomération et Ville ont décidé de maintenir leurs aides au tissu culturel, en particulier pour les festivals, en fonction des charges fixes et des engagements déjà actés par les organisateurs et de l'absence de recettes en billetterie. En sus de sa participation au Fonds Covid-Résistance, le Grand Avignon prévoit 500 000€ supplémentaires pour ces dispositifs territoriaux et sera accompagné financièrement par le Département.





Fonds Covid-Résistance

Pour mémoire, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, en partenariat avec la Banque des territoires (Caisse des dépôts et consignation) a créé un fonds d'aide régional intitulé 'Covid résistance' de 10M€, invitant chaque territoire à y adhérer en engageant 2€ par habitant abondés de 2€ supplémentaires par la Région au profit des entreprises desEPCI (Etablissement public de coopération intercommunale)

 $Tous \qquad les \qquad d\'etails \qquad sur \qquad : \\ \underline{https://www.echodumardi.com/economie/la-region-le-departement-les-etablissements-publics-entrent-en-resistance-contre-le-covid-19/$

Pour les entreprises fragilisées non éligibles aux dispositifs

La CCI renseignera les collectivités sur le contingent d'entreprises qui, pour des motifs divers, pourrait être inéligible aux dispositifs mis en place afin d'organiser pour celui-ci un soutien exceptionnel. Les commerces de centre-ville, entreprises à part entière déjà très éprouvées par la période des gilets jaunes ont d'ores et déjà accès aux dispositifs mis en œuvre et bénéficieront d'un effort particulier sous des formes à préciser et pour accompagner la période de reprise.

Agriculture : les circuits courts, nouveau paradgime économique

Pour ce qui est de l'agriculture, les dispositifs sont différents et relèvent de fonds spéciaux. Dans ce secteur, celui de l'agriculture méditerranéenne, maraîchage et arboriculture, la Chambre d'agriculture qui travaille depuis longtemps sur la mise en place méthodique de circuits courts voit son orientation en phase avec la satisfaction des besoins actuels que met en lumière le confinement.

La reprise à moyen et court terme

Il existe deux scénarii, celui de l'entreprise qui, sur le moyen terme, conserve un carnet de commandes rempli et celui des entreprises qui ont une activité de court terme, qui repartira dès au jour du déconfinement. C'est en particulier le cas des secteurs de l'hôtellerie et de la restauration. Des actions de promotion seront mises en œuvre pour assurer la relance du tourisme. Dans la phase à venir du déconfinement, un accompagnement en ingénierie des entreprises est prévu notamment pour celles qui devront appliquer des mesures sanitaires spécifiques pour la reprise de leur activité.

L'aspect sanitaire

Enfin, sur l'accompagnement sanitaire de la population, l'ensemble des partenaires s'est accordé sur l'absence de directives claires du Gouvernement inhérentes aux modalités du déconfinement, notamment en besoin de matériel de protection pour les répondre aux demandes de fonctionnement des services publics, des établissements hospitaliers ou des Ephad (Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) et leur personnel.



Producteurs de fruits et légumes faites-vous connaître ici !



La Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre d'agriculture de Vaucluse ont lancé une plateforme web qui référence les établissements et services fonctionnant sur le département. Ouverte aux agriculteurs, l'inscription est gratuite et ne nécessite que quelques clics. Consultable par les consommateurs, c'est pour eux un formidable outil de communication pour séduire de nouveaux clients et se faire connaître.

Création de la fiche

La création de la fiche du producteur se fait sur ce lien : ICI

Une fois la demande validée par la CCI, le producteur apparait sur la carte qui figure sur ce lien : ICI

Les producteurs sont également invités à rejoindre le réseau 'Bienvenue à la ferme' sur ce lien : ICI

Diffusion de l'information





Cette plateforme est diffusée sur les sites web et réseaux sociaux de la CCI, notamment auprès du grand public. Une campagne de communication est également prévue sur <u>France Bleu Vaucluse</u>.

Contacts

CCI de Vaucluse, Pôle appui aux entreprises. 04 90 14 10 32 - celluleappui@vaucluse.cci.fr

Chambre d'agriculture de Vaucluse. 06 16 33 40 13 - olivier.gauer@vaucluse.chambagri.fr

Vaucluse : Bientôt 13 000 visières de protection





Les services de l'Etat et des acteurs économiques du Vaucluse s'associent dans la fabrication et la fourniture d'équipements de protection aux personnels exposés au Covid-19. De quoi déjà permettre la livraison de 80 visières auprès des personnels soignants du centre hospitalier de Carpentras en attendant la fabrication de 13 000 visières supplémentaires.

Des réseaux de fabrication de visières de protection en plastique contre les projections et les éclaboussures se sont développés dans le département de Vaucluse à l'initiative d'un réseau d'imprimeurs 3D, de fab labs et de découpeurs Lasers pour fournir les personnels exposés au Covid-19. Afin de coordonner la fabrication et la fourniture de ces équipements, un partenariat entre la <u>préfecture de Vaucluse</u>, <u>la délégation départementale de l'Agence régionale de santé (ARS)</u>, <u>la Chambre de commerce et d'industrie (CCI 84)</u>, <u>l'UIMM 84 (Union des industries et métiers de la métallurgie) et ses industriels</u>, le réseau des Fab Lab et l'agence <u>Vaucluse Provence attractivité</u>, a été développé.

Cette collaboration s'est traduite à plusieurs niveaux :

- la fabrication des visières par un réseau d'une quinzaine d'imprimeurs 3D et de découpeurs Laser et quatre Fab Lab (<u>la fruitière numérique à Lourmarin</u>, <u>la Bricothèque à Pernes-les-Fontaines</u>, <u>Delta Lab à Grillon</u>, <u>la Gare numérique à Carpentras</u>),
- le soutien technique et logistique d'industriels et d'entrepreneurs dans cette fabrication : KSB-EITB (Avignon), <u>Pellenc SA</u> (Pertuis), <u>Blachère Illumination</u> (Apt), <u>Renaissance Motorcycle</u> (Cavaillon), et l'entrepreneur <u>Thierry Delescluse</u> (La Bastidonne),
- l'organisation d'un appel aux dons et au financement par la CCI ayant permis la collecte des matières premières nécessaires à la fabrication des visières : 147 bobines de filament de plastique financées par l'UIMM Vaucluse, de plaques de PMMA et d'acrylique financées à hauteur de 2 700 € par la CCI et l'agence Vaucluse Provence attractivité du conseil départemental,
- la distribution de 13 500 feuilles PVC transparentes par la préfecture de Vaucluse et les services de l'État réparties entre les imprimeurs 3D et les découpeurs Laser,
- l'organisation d'un réseau d'acheminement et de distribution des visières de protection auprès des personnels exposés, par la préfecture et les services de l'État, la délégation départementale de l'ARS ainsi que la CCI de Vaucluse.

Grâce à ce partenariat, l'objectif est de fabriquer 13 000 visières de protection (7 000 en découpes laser - 6 000 en impression 3D) à destination de tous les services indispensables à la gestion de crise et à la continuité de l'activité : personnels de santé, forces de sécurité intérieure, services d'aide à domicile, syndicats de gestion des déchets, etc. Une première livraison de 80 visières vient d'avoir lieu auprès des personnels soignants du centre hospitalier de Carpentras. D'autres livraisons sont également prévues auprès des personnels qui en ont fait la demande.

Collectivités, entreprises, Fab Lab, vous souhaitez intégrer une telle initiative, signalez-vous à : hjolicoeur@vaucluse.cci.fr - 06 13 02 68 39



Une plateforme d'entraide de petites annonces des entreprises

La CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse a déployé une plateforme de petites annonces des entreprises.

Fruit de la mutualisation de moyens opérée par le réseau des <u>CCI de France</u>, ce nouvel outil en ligne a pour objectif d'assurer le relais de l'offre-demande via un site de petites annonces pour rester solidaire et préserver l'activité.

La plateforme :

Accessible sur http://www.ccientraidefrance.fr/ ou via le site www.vaucluse.cci.fr, l'utilisation est simple et gratuite. Elle permet aux entreprises de passer des petites annonces ou de les consulter.

Mode d'emploi

L'entreprise renseigne un formulaire simplifié
🛮 La CCI se charge de rédiger une annonce
☐ Celle-ci est en ligne et les entreprises peuvent y répondre

Appel aux dons de matières plastiques et élastiques

Dans le contexte sanitaire actuel et pour soutenir les professionnels de santé engagés dans le combat contre le Covid-19, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse lance un appel aux dons de matières plastiques et élastiques auprès des entreprises du département. En effet, afin de fabriquer des masques à visière pour le personnel hospitalier, les imprimeurs 3D et découpeurs laser vauclusiens ont



besoin de s'approvisionner en matières premières. À ce jour, ils sont à la recherche de 147 bobines de filament de plastique (épaisseur 1,75mm par bobines de 1Kg), 84 plaques de PMMA de 1200*800 et 400 plaques de 600*300 et de 11 700 feuilles de PVC transparent, et le même nombre d'élastiques.

Contact, livraison et répartition : Atelier de marqueterie Corentin Tavernier. 3 rue Raspail. Pernes-les-Fontaines. <u>corentintav@gmail.com</u>. 06 30 52 62 31.

Où trouver les commerces vauclusiens ouverts ?

La CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse vient de lancer une plateforme web de géolocalisation des commerces ouverts dans le département.

Ce nouvel outil en ligne propose une carte de géolocalisation des points de vente qui, malgré la crise du Covid-19, poursuivent leur activité sur site ou en livraison dans Vaucluse. Entièrement gratuite, elle s'adresse à tous les établissements qui le souhaitent, commerces, entreprises, mais également producteurs agricoles.

L'outil a été initialement développé par la CCI d'Aix-Marseille, qui l'a mis à disposition des établissements du réseau des CCI. Ici, l'initiative vauclusienne est soutenue par la Chambre d'Agriculture, dont les ressortissants agriculteurs pourront aussi faire savoir qu'ils continuent leur activité et proposent leurs produits à la vente.

Les secteurs concernés

Il suffit de quelques clics pour s'inscrire, suivie d'une modération de principe par l'administrateur de la CCI et les professionnels apparaîtront sur une carte (type Google map). Les services peuvent être proposés entre professionnels, mais aussi pour le grand public, très pratique en cette période où l'on doit effectuer ses achats à proximité de son domicile. Les entreprises des secteurs suivants peuvent s'inscrire :

- Aide à la personne
- Assurances
- Commerce alimentaire
- Banque
- Dépannage



17 décembre 2025 |



Ecrit par le 17 décembre 2025

- Equipement/matériel
- Producteur/agriculteur
- Santé
- Services publics
- Tabac/presse...

La plateforme est accessible depuis lundi 30 mars depuis la page d'accueil du site <u>vaucluse.cci.fr</u> ou directement <u>ici.</u>